



Nombre de stagiaires limités

Par **pseudo2**, le **23/05/2009** à **10:03**

Bonjour,

J'ai plusieurs personnes intéressés par faire un stage mais la loi m'interdit d'en prendre plus qu'1 pour moins que 6 salariés.

- Est-il vraiment risqué dans prendre plus? ie risque d'amende en plus de la requalification?
- Puis-je leur faire signer une décharge comme quoi ils s'engagent à ne pas me poursuivre?
- Puis-je leur offri un cdd à temps partiel à la place et dans ce cas dois-je m'abstenir de signer leur convention de stage?